

Mars 2023

Pour recevoir le CAF Infos 10 en version électronique, merci de nous communiquer votre adresse mail à communication@caf10.caf.fr



Le mot du Président et du Directeur

Séraphin DONI et Pedro RODRIGUES

Bonjour,

Les négociations de la convention d'objectifs et de gestion, pour la période 2023-2027 entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales sont en cours. La feuille de route devrait être livrée d'ici l'été.

Le 27 janvier dernier, le département a été mis à l'honneur avec la visite de Madame Laithier, rapporteure générale auprès du Ministre des Solidarités. Lors de cette rencontre, à laquelle bon nombre d'entre vous ont participé, a pu être abordé le futur Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

Plus largement, la Caf soutient des initiatives des jeunes, via le dispositif Idées jeunes. N'hésitez pas à faire remonter les projets et votre projet sera, qui sait, lauréat comme ce fut le cas l'année dernière pour la MPT d'Arcis.

Bonne lecture
Bien à vous.

Séraphin DONI
Le Président
du Conseil d'Administration

Pedro RODRIGUES
Le Directeur

01 | Un partenariat entre la MSA et la CAF

La MSA Sud Champagne et la CAF de l'Aube ont signé récemment une convention de partenariat, effective depuis le 1er février 2023, qui a vocation à favoriser les relations inter-organismes en vue d'améliorer la qualité de service.



Afin de simplifier les démarches administratives et d'éviter les ruptures de droits des allocataires de la Caf et des adhérents de la MSA, notamment ceux en situation de fragilité, la principale mesure de ce partenariat est le non-transfert des dossiers en présence d'un changement d'activité temporaire d'une durée inférieure ou égale à six mois consécutifs.

Ainsi, les allocataires ou les adhérents, lors d'une reprise d'activité professionnelle de courte durée dans un autre régime que le leur, resteront affiliés à leurs organismes de base, et leurs prestations continueront à être versées sans interruption.

02 | Idées Jeunes 2023



Un dispositif qui accompagne les jeunes aubois âgés de 12 à 25 ans dans la réalisation de leurs projets :

- Par une aide à la structuration du projet, et un soutien à la motivation
- Par l'attribution d'une aide financière si besoin et une aide à la promotion et à la mise en valeur de l'action.

Contact :
conseillers-techniques@caf10.caf.fr

03 | Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - Clas

L'accompagnement à la scolarité, tel qu'il est défini par la « charte nationale du soutien à la parentalité », implique un partenariat avec l'école et les structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents.

Les porteurs de projets veillent à prendre en compte le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, via notamment la facilitation et la médiation des relations avec l'école : faciliter la compréhension du système scolaire, tendre à plus grande implication dans la scolarité des enfants, fournir aux parents des clés de méthodologie leur permettant d'accompagner leurs enfants en autonomie.

Le Clas s'adresse aux enfants, du CP au lycée, pour lesquels un besoin a été repéré en concertation avec les établissements scolaires. Les actions sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire et sur l'importance des apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants.

La double approche « enfants-parents » est l'une des caractéristiques principales du Clas, le différenciant ainsi d'autres actions ciblées soit en direction des enfants (tels que l'accompagnement scolaire classique, les programmes de réussite éducative, les accueils périscolaires, etc.).

La réunion de présentation et de lancement des appels à projets pour l'année scolaire 2023-2024 se tiendra le **vendredi 7 avril 2023, à 9h00**, dans les locaux de Troyes Champagne Métropole.

Le cahier des charges et le dépôt des demandes seront accessibles à compter d'avril en ligne sur: <http://elan.caf.fr>.
Contact : Eva HOMMET, coordinatrice parentalité,
au 03 25 49 40 33
eva.hommet@caftroyes.cnafmail.fr

04 | Les rendez-vous incontournables avec le service d'action sociale de la Caf pour 2023

La Caf de l'Aube contribue à la création, à la rénovation et au fonctionnement des équipements et services à destination des enfants et des familles, gérés par les associations et collectivités locales, particulièrement dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, du soutien à la parentalité et de l'animation de la vie sociale.

Pour cela, elle attribue :

Des aides à l'investissement et au fonctionnement sur fonds locaux

La demande, à télécharger sur le Caf.fr : [Caf de l'Aube/partenaires locaux/demandes de financement](https://caf10.caf.fr/partenaires-locaux/demandes-de-financement), doit être adressée à la Caf avec un descriptif du projet et un budget prévisionnel (plan de financement, devis) à l'unité des aides collectives pour instruction avant examen par nos administrateurs pour décision.

Les dossiers sont examinés principalement à la Commission sociale de mars.

Exceptionnellement, des demandes peuvent être examinées en cours d'année, sous réserve des disponibilités budgétaires.

Des prestations de service

Ce sont des aides accordées par la Caf pour financer une partie du coût de fonctionnement de certains équipements et services. Elles sont calculées grâce à des données d'activité et financières qui doivent être renseignées sur le Portail Mon Compte partenaire, selon un calendrier précis.

Nous vous remercions de respecter ce calendrier.

En cas de difficultés, merci de prendre contact avec l'Unité des aides collectives par mail à : aides-collectives@caf10.caf.fr

PSU	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	13/01/2023	17/02/2023	18/02/2023
Données prévisionnelles 2023	13/01/2023	17/02/2023	18/02/2023
1ères données actualisées Juin	11/06/2023	06/07/2023	07/07/2023
2èmes données actualisées Septembre	10/09/2023	05/10/2023	06/10/2023

PS ALSH	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	13/01/2023	17/02/2023	18/02/2023
Données prévisionnelles 2023	13/01/2023	17/02/2023	18/02/2023
1ères données actualisées Juin	18/06/2023	13/07/2023	14/07/2023
2èmes données actualisées Septembre	17/09/2023	12/10/2023	13/10/2023

PS RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
Données prévisionnelles 2023	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
1ères données actualisées Juin	/	/	/
2èmes données actualisées Septembre	10/09/2023	09/11/2023	10/11/2023

PS LAEP	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
Données prévisionnelles 2023	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
1ères données actualisées Juin	/	/	/
2èmes données actualisées Septembre	/	/	/

PS JEUNES	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
Données prévisionnelles 2023	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
1ères données actualisées Juin	/	/	/
2èmes données actualisées Septembre	/	/	/

PS Médiation Familiale	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
Données prévisionnelles 2023	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
1ères données actualisées Juin	/	/	/
2èmes données actualisées Septembre	/	/	/

PS Aide à Domicile AAD	Appel données	Échéance	Relance
Données réelles 2022	13/01/2023	14/03/2023	15/03/2023
Données prévisionnelles 2023	15/01/2023	01/03/2023	02/03/2023
1ères données actualisées Juin	/	/	/
2èmes données actualisées Septembre	/	/	/

05 | Formation des chargés de coopération CTG

Le 26 janvier dernier, s'est tenue la première journée de formation des chargés de coopération CTG. 6 participants et 4 conseillers techniques de la Caf étaient présents.

La formation était assurée par Christine GIRAUD, formatrice à l'EGOC (Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des Caisses d'Allocations Familiales).

La formation se déroulera en 6 journées au sein de plusieurs structures sur le département. La formation s'intitule : "formation/action - mettre en œuvre le développement territorial en renforçant la coopération entre les acteurs".

Lors de cette première journée, Pedro RODRIGUES, Directeur, est venu échanger avec les participants.



06 | Installation du CDSF

Le 18 janvier 2023, Madame la Préfète de l'Aube a installé le Comité départemental des Services aux Familles (CDSF), instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

La réunion d'installation a permis de faire un bilan d'étape sur la mise en œuvre du Schéma départemental des services aux familles 2022-2026.

07 | Service Public Petite Enfance (SPPE)

La politique d'accueil du jeune enfant doit faire face à des enjeux importants : l'accès et le maintien dans l'emploi, le soutien à la natalité, la lutte contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge, l'égalité entre les femmes et les hommes, les disparités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, dans un contexte de crise de vocation pour les métiers de la petite enfance.

Afin de travailler sur le développement de nouvelles solutions d'accueil et de concrétiser la construction d'un service public de la petite enfance, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a souhaité conduire une grande concertation, organisée dans le cadre du Conseil national de la refondation sur le plein emploi. Après une phase de consultation nationale assurée par le Ministre lui-même, il a lancé le 8 décembre dernier la phase de consultation territoriale. Celle-ci a été confiée à Elisabeth Laithier qui en est la Rapporteuse générale.

La consultation territoriale est organisée autour de déplacements dans 15 territoires, dont La Chapelle-Saint-Luc pour l'Aube, le 27 janvier dernier. La Chapelle Saint Luc est Ville lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Accueil pour tous".

Cette journée, réalisée sous l'égide de la Madame La Préfète, a été organisée dans le cadre du comité départemental des services aux familles.

A l'ordre du jour :

- Visites de différents équipements sur la commune chapelaine ;
- Rencontre avec les représentants des collectivités, élus départementaux et régionaux sur les contours possibles de la gouvernance de ce futur service public et le rôle des collectivités dans le cadre de filière de métiers petite enfance ;
- Organisation d'ateliers de réflexion et de co-construction de solutions sur 3 thématiques : remédier à la pénurie de professionnels de l'accueil du jeune enfant, garantir une qualité d'accueil équivalente entre les différents modes d'accueil, améliorer l'information, l'orientation des familles et accompagner les parents sans solution.

Retour sur la consultation territoriale dans le cadre du Conseil national de la refondation à La Chapelle-Saint-Luc

Le Département de l'Aube et la ville de Chapelle-Saint-Luc ont été retenus pour faire partis de cette concertation, s'appuyant sur le dynamisme local sur cette thématique.

Elisabeth Laithier a pu visiter une crèche à la Chapelle St Luc, échanger avec les professionnels de "terrain" sur leurs problématiques quotidiennes dans le cadre de l'accueil du jeune enfant (crèche avip, scolarité à 2 ans, lieu d'accueil enfants-parents ...).

Madame la Préfète, Cécile Dindar, a ouvert la concertation aux côtés d'Elisabeth Philippon, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Aube, Olivier Girardin, Maire de la Chapelle-Saint-Luc, Séraphin Doni, Président de la Caf de l'Aube, Guy Delaitre, représentant les maires de l'Aube et en présence des députés de l'Aube, d'élus et personnalités du territoire.



08

Un nouveau lieu d'accueil pour les jeunes enfants et leurs parents

Le lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) **Graine de Famille** a ouvert ses portes le 27 février dernier à Pont-Sainte-Marie.

Destiné aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent...), le LAEP a pour objectif de favoriser les liens parents-enfants ainsi que les échanges entre parents. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Autour de jeux libres et au contact de ses pairs, l'enfant éveille sa curiosité, se socialise progressivement, se prépare à l'entrée à l'école. Pour le parent, le LAEP permet de développer et renforcer les liens avec son enfant, autour de jeux libres et de moments d'échange. C'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres parents ainsi qu'avec les accueillants, de partager ce qui va bien et ce qui pose question, de se rassurer quant à sa façon de prendre en charge son enfant...

L'accueil est gratuit et est assuré par des professionnels et des bénévoles formés à un accueil bienveillant et sécurisant. La participation des familles est basée sur le volontariat, le plaisir d'un moment partagé et l'anonymat.

Infos pratiques :

Graine de Famille : Maison de l'Animation de la Culture (MAC) 10 avenue Michel Berger, tous les lundis de 9h00 à 12h00, hors vacances scolaires.

Contact : Laetitia DJAIZ 03.25.80.30.23

Contact Caf : Eva HOMMET, coordinatrice parentalité

Tél : 03.25.49.40.33 - eva.hommet@cafroyes.cnafmail.fr

09

Simplification des démarches pour les tuteurs physiques

La Caf simplifie les démarches pour les tuteurs qui assistent une personne majeure, nécessitant l'aide d'un proche désigné dans le cadre d'une mesure de protection. Dorénavant, il est possible de réaliser certaines démarches directement en ligne sur caf.fr. Avant ce nouveau service, le suivi du dossier se faisait uniquement via le compte de l'allocataire sous tutelle. Les demandes pour l'allocataire se faisaient quant à elles par le biais de formulaires papier.

Pour le moment, cette offre est réservée aux personnes physiques.

Attention, les gestionnaire de tutelles ou mandataire pour le compte d'une association ou d'une entreprise (personnes morales) devront attendre encore un peu pour en bénéficier.

Depuis novembre 2022, les tuteurs disposent d'un espace dédié pour actualiser la situation du protégé et faire une déclaration trimestrielle de ressources. Ils peuvent également suivre l'avancement du dossier de la personne sous tutelle. Pour les autres démarches, il est possible de compléter et transmettre les documents en ligne via le compte du protégé > Rubrique Mes Démarches.

Tout au long de l'année 2023, d'autres services en ligne seront disponibles pour le tuteur depuis son espace personnel, comme les demandes de prestation.

Retrouvez nos tutos pour faciliter vos démarches :

[Me connecter à Mon Compte tuteur](#)

[Utiliser Mon Compte tuteur](#)

10

Le Guide du nouvel allocataire : Caf mode d'emploi !



Le nouveau guide de l'allocataire de la Caf est accessible sur le caf.fr de la Caf de l'Aube et également transmis aux nouveaux allocataires par mail ou sms.

Il reprend les bons réflexes à avoir pour mettre à jour son dossier Caf, au travers l'utilisation des services en ligne.

Il peut vous être utile lorsque vous avez pour mission d'accompagner nos allocataires.

N'hésitez pas à le consulter en cliquant [ici](#).

11

Déménagement de la permanence de la Caf

Début avril, les services du CCAS de Romilly sur Seine déménagent à la Tour Gagarine, au 11 rue Jean-Jacques Rousseau.

De ce fait, les permanences Caf ne seront pas accessibles du 20/03/2023 au 31/03/2023 pendant la durée du déménagement.

Les permanences sur rendez-vous de la Caf, assurées deux fois par semaine, les lundis après-midi et les jeudis matin reprendront dès l'ouverture le 3 avril 2023 dans les nouveaux locaux, accessibles également aux personnes à mobilité réduite.

Pour rappel, la Caf de l'Aube reste accessible et propose différents canaux aux publics :

- à l'espace multi-services au siège de la Caf (ouvert 5 jours sur 7, de 8h30 à 16h00 sans interruption)

- dans les Espaces France Services sur tout le territoire de l'Aube formés pour répondre aux questions de premier niveau ([consultable ici](#))

- sur rendez-vous (accueil physique au siège ou dans les permanences, téléphone et Visio) accessible également via les services en ligne ou sur l'application **Ma caf**

- par téléphone au numéro unique le 3230

- sur le site caf.fr (24/7)

- sur l'application mobile Caf mon compte (24/7)

- et par mail dans le compte personnel des allocataires (avec une réponse dans la messagerie).

12

Mon Compte Partenaire : une nouvelle adresse mail

L'adresse mail Mon Compte Partenaire change :

moncomptepartenaire@caf10.caf.fr

Merci d'utiliser cette adresse pour nous contacter pour tout élément relatif à votre convention, souhait de conventionnement ou problème de connexion.

Lettre d'information de la Caf de l'Aube

Mars 2023

32 Rue Coulommière - 10000 TROYES

ISSN N°0994-012X - Dépôt légal 1988

Directeur de la publication :

Pedro RODRIGUES



Crédit photo : Cnaf, Caf de l'Aube